



Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public

OCCITANIE

Le congrès régional qui a réuni une trentaine de militant.es s'est tenu au LPA de Lavour. Nous avons voté le renouvellement partiel du secretariat régional en intégrant Marie-Danièle Dairé, enseignante au LPA de Tarbes, Olivier Gautié ayant été élu secrétaire général adjoint en charge du secteur Politique Scolaire Laïcité au congrès de Dax.

Rapport d'activités 2022-2023

-Secteur PSL:

- DGH:

En Occitanie les effectifs ont connu une légère baisse à la rentrée 2022 (-318 élèves) plus marquée dans le privé que dans le public. Globalement, les tendances de la région sont celles du niveau national avec une forte baisse des effectifs des filières BTSA et, dans une moindre mesure, des filières professionnelles (hors CAPA). Comme on pouvait s'y attendre, et pour ne pas changer, la rentrée 2022 s'est déroulée "en mode dégradé":

- des moyens insuffisants et gérés au fil de l'eau qui entraînent des redéploiements de DGH en septembre et, de fait, un « bricolage » des fiches de service et des emplois du temps créant un contexte anxiogène pour les personnels et les élèves

- des suppressions de postes et une dotation en personnels insuffisante (enseignant.es, AED, AESH, personnels ATLS...) qui amenuisent nos capacités d'accueil, fragilisent la qualité de l'accompagnement des apprenant.es, génèrent une surcharge de travail provoquant un mal-être grandissant

- une prise en charge calamiteuse des publics à besoins particuliers alors même que les effectifs augmentent sensiblement : des besoins réels ignorés (moins d'aides individualisées) et arbitrés de manière déguisée par notre autorité académique qui incite les établissements à ne pas mettre en place un accompagnement supérieur à 12 heures. A cela s'ajoute la problématique des secrétaires-lecteurs-scripteurs qui reste entière: absence de moyens pour accompagner ces élèves en CCF et manque de formation des personnels qui ont du mal à identifier leur rôle. L'aide humaine pour les examens étant un droit pour les candidats, il est indispensable que le

dispositif soit mis en place tout au long du cycle (pour toutes les évaluations qui entrent en ligne de compte pour l'examen préparé)

- Une gestion chaotique des AESH particulièrement malmenés dans notre région avec la multiplication des demandes de régularisation de situation. Le travail des sections et l'appui du secteur national a permis de dénouer des situations tendues et d'obtenir des régularisations salariales, à Tarbes et en Lozère en particulier.

- Des conditions de travail qui restent dégradées dans les CFA et CFPPA dans l'attente d'un cadre national visant à améliorer les conditions d'emplois et de rémunérations des agents contractuels sur budget

L'évolution de la carte scolaire à la rentrée 2023 met en lumière un phénomène d'autocensure directement liée au manque de moyens: seulement 6 lycées (sur 27) avaient déposé une demande d'ouverture. Alors même que les représentants des personnels et l'administration étaient censés débattre sur les huit propositions d'ouverture au CTREA du 10 Novembre le DRAAF n'a pas pris position laissant les représentants des personnels voter unanimement "pour" toutes les demandes d'ouverture. Il aura fallu attendre la réunion du CREA du 12 décembre pour que le DRAAF présente le projet d'évolution de la carte scolaire dans lequel il avait pris soin d'écarter quatre projets sur les huit présentés par les lycées publics.

Cette entrave inadmissible aux droits du CTREA est une belle illustration du délitement du dialogue social en Occitanie.

Lors du CSA U REA qui s'est tenu le 15 juin l'autorité académique a confirmé quatre ouvertures à la rentrée 2023:

- BTSA Gestion forestière au LEGTA de Vic-en-Bigorre (en section avec le BTSA TC "Produits de la filière forêt-bois")
- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) à Villefranche-de-Rouergue
- Bac Pro TCVA (Technicien Conseil Vente en Produits Alimentaires) à Villefranche-de-Rouergue (regroupé avec le bac pro Laboratoire Contrôle Qualité)
- Enseignement technologique "Transformation" pour conforter le STAV existant à Rodez

Ces ouvertures étant conditionnées par la qualité du recrutement la vigilance reste de mise: quelques craintes sont à prévoir pour le bac pro TCVA à Villefranche-de-Rouergue.

- Evolution des postes:

- **Enseignant.es:** Le bilan des ETP présenté au CSA U REA fait état de la création de 2 postes (-2,7 ETP « titulaire » et + 4,7 ETP « ACEN » illustrant la cruelle logique de précarisation des emplois). Il masque des situations hétérogènes : dans certains établissements l'érosion des ETP continue (baisses de quotité, suppressions de postes). C'est le cas à Villefranche-de-Rouergue avec la suppression de 0,9 ETP à la rentrée 2023 (-5 ETP depuis 2017) sans compter que deux enseignants iront compléter leurs services dans des établissements voisins (0,5 ETP à Albi et 4,5 h à Figeac).

- **ATLS:** Création de 1,1 ETP qui ne couvre pas les besoins réels et interroge comme en témoignent les situations de l'EPL Terre et Nature et de Ondes.

La création du poste de gestionnaire cat A à Narbonne qui a fait l'objet de tergiversations et rétropédalages n'est effective que pour un an. Elle va s'accompagner d'une réorganisation des services qui va dégrader les conditions de travail de l'agente de catégorie B affectée à Carcassonne: la direction va lui imposer de partager son temps de travail sur les deux sites. L'absence de perspectives et la dégradation des conditions d'emploi des agents administratifs largement éprouvés par le contexte local ne sont pas de nature à créer une ambiance de travail sereine .

A Ondes la création d'un mi-temps TFR vie scolaire ne permettra pas de compenser la suppression d'un poste de CPE consécutive à un départ à la retraite. La demande de création d'un poste entier de TFR IBA portée par les personnels afin de renforcer le pôle informatique n'a pas été retenue.

- **AED:** la dotation ne nous a pas été communiquée au CSA U REA qui s'est tenu le 15 Juin. Un travail de refonte de l'attribution de la subvention AED est en cours: une réflexion sur la revalorisation du coût de l'ETP et une délégation donnée en équivalent ETP est actuellement menée, l'objectif étant de s'aligner sur les modalités retenues à l'Education Nationale. Un scandale de plus: l'autorité académique impose un moratoire aux directeurs.trices d'EPL qui n'ont pas l'autorisation de recruter pour la rentrée prochaine. La situation dans certains établissements nous interpelle. C'est le cas à Auch: alors même que les besoins existent, le directeur prendrait l'initiative de diviser par deux la quotité de travail de deux agents CDIés à la rentrée 2023....
- **Création de postes médico-sociaux:** 1 poste affecté en DRAAF avec un périmètre de compétence sur le public et le privé temps plein. (soit environ 14 000 apprenant.es)

- Participation aux Assises Régionales de l'Enseignement Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire:

Une délégation de l'Elan Commun a participé aux 2^{ème} Assises Régionales de l'Enseignement Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire qui se sont déroulées jeudi 12 Janvier à l'Hôtel de Région de Toulouse (les 1^{ère} avaient été organisées en 2017) . Présidées par le Vice-président de la Région en charge de l'Agriculture et de l'Enseignement Agricole et par le DRAAF, ces Assises avaient pour but de faire émerger un plan d'actions stratégiques visant à soutenir l'Enseignement Agricole en Occitanie à horizon 2027.

Nous avons pu constater dans les faits que nos contributions n'ont pas été retenues. Globalement, les débats ont été limités et l'enseignement agricole a été présenté essentiellement dans sa dimension de production. Cette journée de restitution a été clôturée par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche qui a reçu, à l'issue de ces assises et à notre demande, la délégation de l'Elan Commun. Lors de cette audience nous

avons pu échanger sur la situation de l'Enseignement Agricole Public en Occitanie, sur la réforme de la voie professionnelle, la semestrialisation....thèmes évoqués dans la lettre remise à Marc Fesneau le 28 Novembre lors de sa visite à Montauban.

- Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole (PLOAA):

Une loi d'orientation agricole est votée en moyenne tous les dix ans en France. L'objectif est de répondre aux défis majeurs du secteur agricole comme le renouvellement des générations d'agriculteurs.trices et la transition écologique. Il s'agissait bien là d'identifier les leviers de politiques publiques en matière d'orientation et de formation, d'installation, de transmission, d'adaptation et de transition face au changement climatique.

Pour élaborer le projet de PLOAA le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a lancé une concertation qui s'est déroulée à l'échelon régional et national. Au niveau régional cette concertation a été menée par la chambre régionale d'agriculture en plusieurs étapes. Les acteurs du territoire, de la profession et les organisations syndicales y ont été associés. La réflexion s'est articulée autour de trois axes qui ont fait l'objet de groupes de travail aux objectifs bien définis:

GTn°1 «Orientation et formation»: formuler des propositions afin de favoriser la connaissance et l'attractivité des métiers et des formations pour l'agriculture et l'alimentation et d'adapter le contenu et l'organisation de ces formations aux nouvelles exigences sociales, environnementales et économiques.

GTn°2 «Installation et transmission» : formuler des propositions qui permettent de faire face au défi du renouvellement de générations d'actifs agricoles à l'horizon des deux prochaines décennies, dans les trois dimensions que sont l'installation, la transmission et l'investissement.

GTn°3 «Adaptation et transition face au changement climatique» : formuler des propositions afin d'assurer l'adaptation et la transition des exploitations agricoles face au changement climatique, et l'installation durable de nouvelles générations d'agriculteurs d'ici 2040, dans des conditions de viabilité économique en contribuant à la souveraineté alimentaire

Les contraintes d'agenda et l'actualité sociale particulièrement chargée ne nous ont pas permis de participer à toutes les réunions. Notre contribution aux différents travaux a été limitée, nous avons priorisé le GT1. Le Ministre de l'Agriculture a participé à la séance de clôture qui s'est tenue le 20 Avril à l'ENSFEA. L'arrivée du ministre a été largement perturbée par un comité d'accueil militant et bruyant qui s'était réuni à l'appel de l'intersyndicale régionale de l'Enseignement Agricole Public Elan Commun-FO EA et de la Confédération Paysanne, avec l'appui de la CGT, SUD et FSU 31. Une délégation de l'intersyndicale de l'EAP a été reçue en fin d'après-midi par la conseillère du ministre pour évoquer la situation de l'Enseignement Agricole Public. La conseillère du ministre a entendu les revendications sans y apporter de réponse....

Dialogue social:

La dégradation du dialogue social que nous n'avons cessé de dénoncer depuis quelques années se confirme.

L'autoritarisme de certaines directions locales et les pratiques managériales délétères impactent lourdement l'ambiance de travail au sein des établissements. Bon nombre d'agent.es expriment un mal-être sous l'effet d'une pression et d'un stress accrus. Les arrêts de travail et les saisines de la CVA se multiplient. Les personnels de certains établissements de la région se sont déjà mobilisés (Carcassonne, Saint-Affrique), d'autres préavis sont en passe d'être déposés à la rentrée (Auch). A Saint-Affrique une délégation sera reçue par le DRAAF jeudi 29 Juin. Une audience vient d'être demandée par l'intersyndicale de Auch.

Les relations avec le Directeur Régional sont de plus en plus tendues: pinaillages incessants, blocages...A Saint-Affrique, alors même que nous avons été sollicité.es par la section locale pour participer à une audience qu'il était censé présider il a refusé notre présence menaçant clairement la co-secrétaire régionale de ne pas se rendre à la Cazotte si cette dernière maintenait sa présence - « si vous venez, je ne viens pas »). Inédit!

Comme indiqué précédemment le délitement du dialogue social entrave même le déroulement des instances. Mardi dernier le SRFD s'est opposé au vote d'un voeu portant sur l'abandon du Pacte Enseignant.es Il génère une profonde lassitude chez les représentant.es des personnels qui ne peuvent cautionner "un dialogue social de figuration"!

Alors même qu'en CSA ministériel la SG a insisté sur la nécessité de reprendre un « dialogue social » interrompu, fait d'écoute et de respect mutuel force est de constater que la conception du dialogue social au niveau de la DRAAF est toute autre.

- Secteur Pédagogie- Vie scolaire:

L'accélération des réformes à tous les niveaux ne laissent pas de répit aux personnels dont les réclamations sont rendues inaudibles. L'annonce, en CSA, par le SRFD d'un "bug" du logiciel SIBLE qui n'a pu intégrer toutes les données de ces réformes compte tenu de leur ampleur en est un bon exemple.

BTSA :

-Semestrialisation:

La sensibilisation des collègues à ce sujet a porté ses fruits dans plusieurs établissements. On peut se réjouir du rejet de la semestrialisation en particulier à Auch (BTSA ACD et STA), Saint Chély (GPN) et La Canourgue (Aquaculture).

A Carcassonne, la semestrialisation a démarré en septembre 2023 pour le BTS Viti Oenologie. Les retours de la section à ce sujet confirment malheureusement nos craintes : des horaires enseignants qui changent fortement d'un semestre à l'autre, créant des tensions entre enseignants et un bricolage sur la durée des semestres pour éviter des semaines à 43H de cours pour les étudiant.es! Tout cela malgré quasiment une semaine complète

banalisée pour préparer cette réforme l'année dernière, sans compter le temps passé par les coordos. Avec ce dispositif, l'annualisation du temps de travail des enseignants devient une réalité!!!

- Rénovation :

L'évolution de certains programmes vers davantage de "technicité" au détriment de la connaissance de la terre, en particulier en PV, oriente un profil d'agriculteurs moins conscients des enjeux de demain.

Un mandat sur une nécessaire réflexion de l'avenir de l'enseignement supérieur agricole entre BTSA et licence professionnelle a été également porté.

Réformes du Bac Pro

Les nouveaux référentiels du Bac pro (tronc commun et rénovation de certaines spécialités) vont être appliqués en septembre 2023 pour les classes de première.

La mise en place de ces nouveaux référentiels nécessite un travail important dans les équipes, et en particulier pour les profs coordo. Suivant les établissements, le travail semble diversement avancé et le manque de clarté des textes entraîne des interprétations variées.

En se penchant sur les référentiels, les collègues prennent conscience du "massacre" : disparition des savoirs, modification des CCF et des épreuves terminales et casse-tête pour articuler l'enseignement sur les deux années de formation.

Après le recul du mois de janvier sur la réforme de la voie pro, l'annonce du nouveau projet faite début mai, pendant que la mobilisation contre la réforme des retraites restait d'actualité, n'a pas permis de rendre visible notre opposition à ce projet.

Un calendrier de fermeture de filières tertiaires à l'EN a été annoncé. Nous pouvons craindre que l'Enseignement Agricole sera également touché.

Nous avons lors du Congrès de Dax porté un mandat condamnant la main-mise des professionnels sur les référentiels avec une visée d'employabilité des élèves : elle se vérifie dès la rentrée scolaire avec l'aubaine offerte aux maîtres de stage de bénéficier d'une main-d'oeuvre gratuite... payée par l'état. La frontière entre formation et emploi est ainsi rendue plus floue pour les familles.

Concernant ces stages, les informations, encore partielles dans notre ministère, ne sont pas rassurantes. A l'EN la volonté est d'avancer les épreuves terminales en mars, ce qui permettrait d'envoyer en stage (avec gratification) les élèves ne souhaitant pas poursuivre leurs études.

Bac général :

Les personnels de l'enseignement agricole ont vécu comme leurs collègues de l'éducation nationale un calendrier ingérable.

- Secteur Vie syndicale:

Syndicalisation : Après plusieurs années en légère baisse, nous connaissons une augmentation du nombre de syndiqué-es dans notre région 521 (+26). La tournée des établissements pour les élections professionnelles a certainement eu un impact favorable la syndicalisation. Nous avons 30 sections syndicales sur notre région auxquelles il faut ajouter nos retraité-es.

Bravo aux sections pour leur mobilisation sur les relances aux cotisations.

Avec le congrès de ce jour, il y aura eu 3 rassemblements régionaux dans notre région

- à Albi le 22 septembre 2022 (24 présents (1 retraité-e) / 17 sections présentes)
- à Auch le 14 mars 2023 (26 présents (4 retraité-es) / 17 sections présentes)
- à Lavar le 26 et 27 juin 2023

Actions syndicales : Le début d'année scolaire a été marqué par la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle qui a été dans un premier temps annulée mais qui hélas revient à l'ordre du jour en cette fin d'année. Une mobilisation régionale avec une trentaine de collègues a eu lieu le 17 novembre 2022 à la DRAAF de Toulouse (délégation reçue par le DRAAF adjoint), puis devant le rectorat.

L'année 2023 a commencé par une longue mobilisation contre la réforme des retraites. Pour cette action, une caisse de solidarité a été mise en place ce qui a permis de soutenir ce mouvement dans la durée. Au total, 10 caisses de solidarité ont été ouvertes dont la caisse régionale. (Plus de précision sur le compte rendu trésorier). Nos militant·es ont participé avec détermination au mouvement, les journées de mobilisation ont été globalement bien suivies mais nous ne sommes pas parvenu·es à mobiliser au-delà de ces journées dans nos établissements. Le jusqu'au-boutisme de l'exécutif qui a bafoué les lois de la République et la répression et la criminalisation du mouvement social sont des faits qui marquent profondément la société. La montée de l'ED dans ce contexte constitue un véritable enjeu et doit représenter une préoccupation majeure pour notre organisation et nos militant·es. L'accession au pouvoir de l'ED constituerait une régression majeure sociale et en matière de droits.

La fin d'année se déroule à un train d'enfer et nous notons un épuisement certain des personnels après ce mouvement social du 1er semestre et dans ce climat politique particulier. C'est le moment choisi - alors qu'il avait annoncé une "pause" de cent jours - par EM pour imposer une réforme du statut des enseignant·es à travers une soit-disant revalorisation. Le Pacte enseignant doit être combattu de toutes nos forces. Il est cependant à craindre que les directions, aux ordres, trouveront des "client·es" et que les salles de profs deviennent des terrains de compétition, sinon des champs de bataille ! A ce jour nous avons peu de remontées de sections, même si nous savons que la résistance s'organise, là par un voeu en CA, ici par la signature d'une pétition, etc.

Élections professionnelles :

L'élan commun en Occitanie : des frictions internes mais une dynamique électorale !

Dès après le congrès de juin 2022, les camarades de la CGT Agri ont remis en cause les équilibres qu'ils avaient validés jusqu'au congrès compris. La suite a été assez éprouvante avec arbitrage national et tensions certaines. Mais nous sommes parvenu·es à un accord. La campagne n'a pas été vraiment commune, plutôt parallèle pourrions-nous dire mais le fait est que le résultat est très positif avec 7 sièges sur 10 au CSA-REA, avec un siège gagné sur le SGEN-CFDT qui n'est plus présent au CSA. Le SGEN a aussi disparu de la CCPR où l'Élan commun reste très majoritaire. Pendant le mouvement contre la réforme des retraites, nous n'avons pu nous prendre le temps avec les camarades pour poser les bases de notre fonctionnement mais c'est l'objectif. L'élection au Conseil médical le 15 juin dernier a montré que certain.es sont prêt.es à rallumer le feu, plus interne à la CGT Agri que véritablement au sein de l'Élan commun.

Une des priorités dès la rentrée prochaine devrait être de former les camarades élu·es ou mandaté·es dans les différentes instances ou investi·es au sein des sections locales ou régionale. Le renouvellement (élection d'un nouveau secrétariat en 2024 pour 3 ans) et le renforcement de nos équipes militantes sont essentielles.

-Trésorerie au 20-06-2023:

- Fonctionnement de la section régionale reversement du national en hausse grâce à une augmentation du nombre de syndiqués dans notre région.
 - Rappel du calcul de reversion : un % du montant des adhésions de chacune des régions.
 - 30% pour les adhésions validées avant le 31/10 ;
 - 20% avant le 30/11 ;
 - 10% avant le 31/12
 - et 5% ensuite.
 - dépenses : 13411€ et recettes : 12763.17€ --> déficit de 648.08€ (achat écocup de 360€ et reversion de 500€ pour l'ouverture du compte à Cahors)
 - plus de détail sur le tableau joint
 -
- Caisse de solidarité régionale
 - la région a abondé cette caisse de 2300€
 - dons reçus : 1346.4€ (dons reçu de 4 sections et des retraités)
 - 3461.03 € (27 aides accordées et 3 virements pour les caisses de solidarité locales)

Texte vote:

Dans la solidarité de notre fédération, la FSU, la section régionale SNETAP FSU Occitanie peut être sollicitée par les sections départementales FSU pour des aides exceptionnelles. Après étude de la demande par le bureau régional qui est libre de choisir ses critères d'attribution, la section régionale peut accorder une aide financière maximale de 200€ annuelle par SD. Cela doit rester des aides à titre exceptionnel.

- "Secteur" CFA-CFPPA:

Point sur les conditions d'emplois des agents ACB :

Préambule

Depuis l'engagement en 1998 par le ministre Didier Guillaume sur le protocole de gestion des Agents Contractuel Budget, on est forcé de constater que sur le territoire ce protocole n'est pas ou peu appliqué sur les centres.

De plus, seule une révision de la partie 1 en juin 2021 qui fait référence à la partie juridique a été réalisée. La partie 2 quant à elle, concerne les conditions d'emplois des agents ACB n'a pas fait depuis, l'objet d'aucunes révisions.

Conséquences les directions de manière générale se revendiquent seul employeurs de ses agents, s'asseyant sur ce protocole national et ses préconisations.

Les directions, grâce au drapeau de l'autonomie des établissements, font ou essaient de faire voter dans leurs CA des protocoles de gestion qui bien souvent ne respectent pas les préconisations nationales.

On observe même ces dernières années sur l'ensemble du territoire de nombreux chefs d'établissements qui s'affairent à réviser leurs protocoles avec des propositions moins distantes pour ces agents déjà en précarités. Une des propositions redondantes: l'augmentation du temps de travail, jusqu'à faire référence au 1607 h de travail pour les formateurs exerçant pourtant des missions similaires aux enseignants. D'autres propositions comme l'augmentation du nombre de semaines de travail, ou encore la proposition de grille obsolète apparaissent.

Pour que le mépris cesse une journée d'action a eu lieu le 28 juin 2022 à Paris. Les agents ont manifesté leur colère.

A la suite de cette mobilisation la DGER s'est engagée à une révision du protocole national. En attendant une injonction a été donnée au chef d'établissement pour arrêter la négociation des protocoles locaux.

Et depuis :

Une note de service (DGER/SDPFE/2022-581) réactivant la commission nationale et les commissions regionales est sortie.

Aujourd'hui deux commissions nationales ont eu lieu (décembre 22 et janvier 2023).

Ces commissions protocole avec la DGER, les représentant.es des organisations syndicales et les représentant.es des directions ont établi un cadre de travail et d'ensembles de points abordés pour le cadre d'emploi des agents ACB.

Le cadrage National sur les protocoles locaux :

La DGER mandatée par le ministre a produit une fiche méthode sur la reprise de travaux sur les protocoles locaux.

Les critères projetés :

- Pas de reprise de travaux localement si les propositions de la direction de l'EPL ne visent pas l'amélioration des conditions de travail des agents.

Pas de contrepartie du type revalorisation contre augmentation du temps de travail.

Pas de protocole moins disant

- Les directions des EPL doivent renseigner les 120 indicateurs de l'observatoire national sur les conditions d'exercice sur les CFA et CFPPA - critères qui devraient être mis à disposition des centres mi février. Pas d'autorisation à ré engager le travail sur un protocole local avant le retour de l'observatoire.

- Les représentants des personnels dans les conseils de entre et de perfectionnement comme au CA sont les élus sur l'EPL donc légitimes pour engager la négociation. Une commission conditions de travail ou protocole locale n'ayant pas capacité à se substituer aux représentants des instances précitées.

- L'ensemble des personnels des centres de formation devront être informés des intentions de la direction.

- Enfin les DRAAF SRFD seront mandatés pour porter ces orientations ministérielles afin de garantir la mise en œuvre de la méthode de cadrage.

Entre temps plusieurs groupes de travaux en Visio :

- 8 février 14H30 : GT observatoire (a remplir par les Directions dates buttoir pour renvoi 15 Avril).

- 09 février 14h30 : GT fiches missions

- 21 mars 14H00 : GT formation

- 23 Mai 14H00 : GT déroulé de parcours

- 30 Mai 14H00 : GT Projet de centre

- 29 Juin 14H : GT Organisation du travail.

Prochaine commission nationale est fixée en présentiel le **5 juillet de 10H à 17H à Paris.**

Action élan commun : la journée d'action du 21 juin a permis de faire le point, avant la dernière commission nationale du 5 juillet, sur l'ensemble des travaux réalisés par les OS avec la DGER tout au long de cette année.

L'élan commun a rencontré ce jour-là Dorothée Demailly, conseillère de Marc Fesneau pour l'alerter et l'interpeler sur les inquiétudes et les lignes rouges que les OS ne souhaitent pas voir franchies : comme les 1607h ou bien encore la fusion des centres CFA. CFPPA

La commission régionale :

Les commissions régionales se sont réunies ou doivent se réunir. Leur rôle consiste à réaliser un état des lieux des protocoles locaux de leurs territoires notamment en récupérant l'ensemble des protocoles. Les travaux alimentent la commission nationale.

En Occitanie, la commission régionale des conditions d'emploi des agents ACB s'est réunie le 8 juin 2023. Malheureusement cette commission n'a pas fait l'objet d'un travail d'état des lieux sur les protocoles locaux en Occitanie. Seul le règlement de cette commission et la fiche méthode de la DGER ont été abordés

Les 14 élus de cette commission en Occitanie pour l'élan commun sont :

Titulaires :

- PASTOR Angélique - EPLEFPA-CARCASSONNE : CFA-AUDE
- LETOURMY Marianne - EPLEFPA-CARCASSONNE : CFA-AUDE
- ALCANIZ Eva - EPLEFPA-NIMES: CFA-GARD
- MOLHERAT Maëlenning - EPLEFPA-LOZERE: CFA-MARVEJOLS
- MOULUCOU François - EPLEFPA-TOULOUSE: CFA-TOULOUSE-AUZEVILLE
- BARNINI Stéphane - EPLEFPA-LOZERE : SITE-SAINT-CHELY-APCHER
- GAUTIE Olivier - EPLEFPA-TOULOUSE : LEGTA-TOULOUSE

Les suppléants :

- COSTEY Ludovic - EPLEFPA-TARN-ALBI : CFPPA-TARN
- GEBELIN Christian - EPLEFPA-HERAULT: LPA-PEZENAS-LA-CONDAMINE
- Philippe Duffaut- EPLEFPA-HERAULT : CFA-HERAULT-SITE-MONTPELLIER
- Chantal Vitalis VITALIS CHANTAL - EPLEFPA-CARCASSONNE : CFPPA AUDE
- MOLINIER Stéphanie - EPLEFPA-VILLEFRANCHE-ROUERGUE :
- LORRAI Corine - EPLEFPA-TARN-GARONNE-MONTAUBAN : LPA-MOISSAC
- SILVASI Marie-Annick - EPLEFPA-PERPIGNAN-ROUSSILLON : LPA-RIVESALTES

- CHSCTREA:

Cette année a été marquée par la fusion des anciens Comités techniques et des anciens CHSCT en une entité Comité Social d'Administration, au sein duquel une Formation Spécialisée traitera des questions d'hygiène et sécurité au travail. Après une seule réunion du CHSCTREA en novembre 2022, le retard pris dans l'installation du CSA n'aura pas permis de réunir cette Formation spécialisée avant le 4 juillet. Même si la problématique

COVID semble s'éloigner, les représentants du personnel ont maintenu leur demande d'une stratégie sanitaire globale dans le long terme qui s'appuie sur le vécu. Mais les réponses du DRAAF, sur cet aspect comme les alertes des agents de plus en plus nombreuses, naviguent entre immobilisme et blocages. Plusieurs alertes et demande d'enquêtes (Villefranche de Rouergue, Tarbes, Mirande , St Affrique, Narbonne) ont été portées auprès du DRAAF. Ses réponses ont été au mieux laconiques quand il y a eu réponse. Toutes les enquêtes ont été refusées.

La Cellule de Veille et d'Alerte (CVA) fortement sollicitée cette année a été mise à mal :

- Peu de membres actifs possibles du fait du retard pris par la formation de ces nouveaux membres malgré l'insistance des personnels sur son urgence repoussent encore dans le temps la mise en place d'outils pour répondre aux situations de souffrance des agents. Le DRAAF s'était pourtant engagé sur cette formation.

- Des modalités de fonctionnement entre les membres de cette cellule et l'administration imposées par le DRAAF qui ne donnent pas la possibilité de réactivité.

- Une communication de l'outil dans les établissements, auprès des agents, tronquée ou absente .